

Commune de LIGINIAC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du Conseil Municipal en date du 17 juin 2022 à 20h00 selon convocation en date du 13 juin 2022.

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - MICHOUX - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - Mme BRAULT - M BUSSIERE.

Absent excusé : M TRONCHE (a donné procuration à M VERNIENGEAL)

Secrétaires de séance : Mrs MICHOUX et BUSSIERE

Objet : Délibération n°2022-038 : Convention de mise à disposition d'un local à une association

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée un modèle de convention avec l'Association KANT'IN pour la mise à disposition du bien cadastré section ZP N°3 et 18, adressé au 45 le Mont Haut à des fins de réhabilitation de l'ancien Café du Stade.

Il propose à l'Assemblée de se prononcer sur le contenu de cette convention et sur sa signature.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent les termes de la convention annexée à la présente ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer cette convention

Envoyé en préfecture le 23/06/2022

Reçu en préfecture le 23/06/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 019-211911300-20220617-DCM2022038-DE

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 17 juin 2022.
Le Maire, Frédéric BIVERT.

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	10
Contre	0
Abstention	3

